

Catalogue de Formation

Sommaire

Pourquoi se former ?	2
Qui nous sommes ?	3
Nos équipes	3
Qui contacter ?	4
Tarifs	4
Procédure d'accompagnement	5
Démarche Qualité	6
Programme de formation	7

- Élaborer un process de pilotage et de régulation de missions de transports, dans un contexte sanitaire (MKWeb+ régulation mobilité) - 7H
- Facturer les prestations de transports sanitaires dans le cadre de son activité professionnelle (MKWeb+ facturation-recouvrement) - 7H
- Facturer les prestations de transports sanitaires dans le cadre de son activité professionnelle (MKWeb+ facturation-recouvrement) - 14H
- Recueillir, Enregistrer et Contrôler les temps de travail et pauses (GDT) - 7H
- Élaborer un process de pilotage et de régulation de missions de transports, dans un contexte sanitaire en optimisant la gestion des temps de travail et pauses (GDT & MKWeb+ régulation mobilité) - 14H

Pourquoi se former ?

Pour vous, stagiaires, et apprenants,

Développer, actualiser ou acquérir des compétences, faire évoluer son savoir et son savoir-faire, augmenter son employabilité, s'adapter aux évolutions de son métier, être acteur de son évolution professionnelle. Se former c'est apprendre, essayer, se tromper, recommencer.

Apprendre c'est évoluer !

Pour vous, entreprises,

Investir dans la formation de vos collaborateurs est à la fois un atout pour eux mais aussi pour votre entreprise. Fidéliser vos collaborateurs en les faisant monter en compétence, attirer de nouveaux talents vers une entreprise en constante évolution, éviter le turn-over en maintenant vos salariés à niveau et donc valoriser l'image de votre entreprise en mettant en avant les compétences de vos collaborateurs. Ils seront ainsi prêts à accompagner le changement de votre organisation et augmenteront leur productivité.

Développez les hard skills ET soft skills!

Adaptabilité au changement, résolution des problèmes, la gestion du temps, le sens du collectif, la curiosité, la capacité à apprendre...autant de qualités au service des individus et de l'organisation.

Qui sommes nous ?

Créé en 1988, Mk2i est une Entreprise de service du numérique, éditrice de logiciel de gestion, spécialisée dans le transport sanitaire. Basée à Grenoble, elle a intégré le groupe Fidécibel en 2012. Plus qu'une société supplémentaire dans le milieu du transport sanitaire, MK2i s'inscrit dans un vrai apport d'expérience et de compétences notamment dans le domaine des ressources humaines.

Là où beaucoup d'entreprises se font une montagne des épreuves qu'elles vont devoir traverser, MK2i s'est toujours évertuée à gravir les étapes qui mènent au sommet; un caractère certainement hérité de l'esprit des alpinistes nombreux dans la région grenobloise !

Leur expertise (ou premier de cordée) dans le domaine de la gestion du temps est venue enrichir la communauté Fidécibel qui a pu apporter en retour toute son expérience en matière d'hébergement, de sécurité et de financement.

4 917 K€

Chiffre d'affaires

2750

Clients

27

Collaborateurs

Nos équipes

Nos formateurs, de vrais professionnels de la pédagogie et du métier du transport sanitaire, vous accompagnent dans l'acquisition des compétences nécessaires pour gérer votre activité quotidienne.

Ils définissent le contenu pédagogique et le déroulement de la formation en s'adaptant au public stagiaire et aux objectifs de formation.

Nos formateurs se déplacent dans vos entreprises, vos collaborateurs apprennent dans leur propre environnement de travail avec leurs outils habituels.

Qui contacter ?

Nos formations vous intéressent ?

Contactez-nous : client@mk2i.fr ou 04 76 33 35 07

Service Planification

Si vous avez une question concernant l'organisation de votre formation, merci de contacter notre service planification :

client@mk2i.fr

Service réclamation

Si la formation ne vous a pas apporté entière satisfaction, n'hésitez pas à nous faire un retour et à contacter notre service réclamation.

reclamation@mk2i.fr

Référent Handicap

Si l'un de vos stagiaires fait face à une situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap pour étudier ses besoins et pouvoir adapter notre formation.

client@mk2i.fr

Tarifs

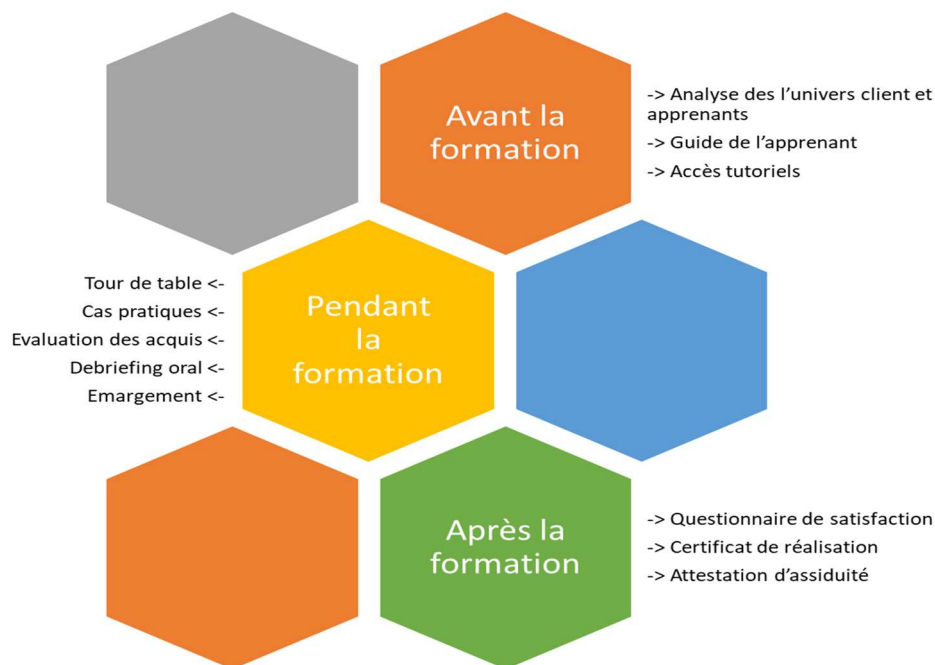
Pour connaître nos tarifs, consultez nous (client@mk2i.fr ou 04 76 33 35 07)

Les financements possibles ?

- La liste des dispositifs pour la prise en charge de vos formations est disponible sur internet. (<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>)
- Contactez également votre OPCO pour connaître les modalités de prise en charge.

Procédure d'accompagnement

Formations présentielles



Un **guide de l'apprenant** est remis lors de la signature de la convention; Il contient les informations utiles à la formation.

Au début de son intervention, le formateur réalise un **tour de table** permettant de s'assurer de la présence de tous les stagiaires, de faire connaissance, d'établir les attentes des participants (positionnement), d'évaluer les exigences et contraintes si nécessaires.

Tout au long de la formation, le formateur propose des **cas pratiques** en lien avec les points d'apprentissage abordés et réalisés directement sur le logiciel d'application.

L'évaluation des acquis s'effectue au cours de la formation par tous moyens (cas pratiques, **tours de table, questions individuelles, quizz...**) afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les actions professionnelles dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action de formation.

Par un **débriefing oral**, réalisé en milieu de journée, le formateur s'assure du bon déroulement, de la motivation et de l'assiduité des stagiaires. Selon les retours, il adapte son accompagnement pédagogique.

Une **évaluation de satisfaction** sera également réalisée postérieurement à la formation, tant auprès des apprenants que du client-commanditaire.

Un **certificat de réalisation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera partagé avec les apprenants à l'issue de la formation.

Une **attestation d'assiduité** (feuille d'émargement) sera signée par les stagiaires et le formateur par demi-journée de formation, copie sera remise à l'issue de la formation.

Démarche Qualité et formation

“**Qualité** : Aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques d'un objet (produit, service...) à satisfaire des exigences.” *définition de la norme ISO 9000 sur iso.org*

« Faire » de la Qualité, c'est essayer de nous **améliorer en permanence** pour rechercher la satisfaction du client, c'est placer notre client au centre de nos préoccupations.

C'est également **prendre en compte les avis** des parties prenantes (bénéficiaires, entreprises, financeurs, nos collaborateurs ...) et leurs exigences.

C'est rendre nos **processus « robustes »** c'est-à-dire construits et améliorés en permanence pour satisfaire notre client.

C'est également **manager nos risques** et **saisir les opportunités** afin de rendre notre organisation pérenne (en ayant un processus de veille efficace par exemple).

Comment avons-nous mis en place cette démarche de qualité visant la formation ?

Avant tout, c'est une réelle décision de Direction, la démarche implique des moyens humains, en compétence et en temps & une vraie **remise en questions continue** des Acteurs. (plan d'amélioration continu)

En quelques mots, voici les modalités organisationnelles mises en place chez MK2i pour répondre aux exigences de nos clients et par conséquent à notre démarche qualité..

- Une réelle stratégie mise en place (moyens, accompagnement, responsabilité ...)
- Des processus définis et détaillés
- Une équipe projet avec des référents dédiés
- Des collaborateurs investis et spécialistes (nos formateurs et l'ensemble des différents services sont impliqués)
- Des actions déployées et programmées pour répondre aux exigences.

- Une amélioration continue à travers des groupes de travail planifiés et réguliers

PROGRAMMES

DE FORMATION

Date : 01/12/2021 Version : 1.1	Processus de personnalisation d'accès à la formation --- Programme de formation	PR-FORM-Web
------------------------------------	---	-------------

Dispositions communes à toutes les formations du présent catalogue :

Période de réalisation : Possibilité d'intégrer la formation tout au long de l'année.

Horaires : 9h00 -12h00 / 13h00 -17h00 en présentiel

Rythme : Continu ou en discontinu

Modalités et délais d'accès : Contacter le Service Planification au 04 76 33 35 07 pour toutes informations. À partir de la commande de formation, la planification se fera dès la validation des prérequis techniques.

Modalités : Présentiel en intra-entreprise (groupe d'apprenants d'une seule entreprise ou d'un même groupe, maximum 4 personnes)

Lieu de formation : Chez le client (locaux de l'entreprise) ou autre adresse indiquée par le client conformément à la convention de formation complétée.

MOYENS

Moyens pédagogiques :

Aide en ligne du logiciel, Plateforme d'E-Learning avec tutoriaux vidéos

Moyens

d'encadrement

:

Nos formateurs ont une expertise logiciel reconnue et une bonne pratique de la formation. Leur formation permanente et leur polyvalence leur permettront de s'adapter à toutes vos demandes

Modalités de suivi et de sanction de la formation

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation à travers l'évaluation des exercices pratiques proposés, des tours de table et des questions individuelles si plusieurs participants.

Un QCM final, permettant de vérifier les acquisitions théoriques, sera fait par le/les participants pour chaque module.

Moyens de suivi de l'exécution:

La signature des feuilles d'émargement est réalisée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Un livret d'accueil remis à l'inscription contenant les informations utiles à la formation.

En amont de son intervention, le formateur réalise un tour de table permettant de s'assurer de la présence de tous les stagiaires (des feuilles d'émargement par demi-journée seront signées par les stagiaires et le formateur), de faire connaissance et d'établir les attentes des participants, d'évaluer les demandes et contraintes si nécessaires.

Au cours de la formation, le formateur alterne entre méthode démonstrative et active, il propose des apports théoriques et des travaux pratiques réalisés directement sur le logiciel d'application.

Des supports pédagogiques sous format numérique sont remis au stagiaire.

Par un débriefing oral en milieu et en fin de journée, le formateur s'assure du bon déroulement, de la

motivation et de l'assiduité des stagiaires. Selon les retours, il adapte son accompagnement pédagogique.

Modalités de sanction de la formation :

Evaluation des acquis

Tout au long du parcours de formation, le stagiaire réalisera des exercices d'application ainsi qu'un quizz d'évaluation à la fin de chaque module. Cette évaluation a pour but d'attester l'atteinte des objectifs. A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera remis au stagiaire.

Evaluation de la satisfaction

A l'issue de la formation, une évaluation à chaud devra être remplie par le stagiaire et dans un délai maximale de 2 mois après la formation, une évaluation à froid.

Accessibilité : La formation est accessible à toutes les situations de handicap selon protocole à définir. Notre équipe est à votre disposition pour étudier votre projet professionnel et étudier avec vous et notre réseau de partenaires une démarche personnalisée pour la mise en œuvre de votre formation :

- Vous informer, vous conseiller
- Identifier les personnes ressources
- Adapter la formation
- Mettre en œuvre des compensations

Contactez-nous par téléphone au 04 76 33 35 07 / par mail à client@mk2i.fr

Élaborer un process de pilotage et de régulation de missions de transports, dans un contexte sanitaire.

OBJECTIFS : Réguler les prestations de transport sanitaire

OBJECTIF PROFESSIONNEL : Acquérir, maîtriser et appliquer dans son activité professionnelle, les savoirs essentiels à la régulation des missions de transports dans un contexte sanitaire, avec un logiciel dédié.

Nombre de modules : La formation proposée est composée de 2 modules

Durée, période de réalisation et modalités de déroulement :

Durée totale de la formation : 1 journée soit 7 heures en présentiel

Il est possible de suivre chaque module indépendamment des autres en fonction des besoins du stagiaire et du poste exercé.

Durée de chaque module :

Module 1 : 3 heures

Module 2 : 4 heures

Public visé : Régulateur

Prérequis : connaissances des règles de prise en charge des frais de transport, de la tarification applicable, du référentiel kilométrique

Moyens techniques :

Salle de formation équipée ou bureau du stagiaire, ordinateur avec accès internet, logiciel.

Module 1 (option) : Un lecteur de carte, Carte CPE (Carte Professionnelle d'Établissement)

CONTENU DE FORMATION

MODULE 1 : SAVOIR ORDONNANCER LES MISSIONS SANITAIRES

- Organiser les ressources
- Identifier et organiser les données entrantes
- Organiser les liens inter process (facturation-gestion des temps)

MODULE 2 : ORGANISER ET RÉGULER LES MISSIONS DE TRANSPORTS

- Réguler des missions de transport
- Réguler par les leviers de rentabilité

- Préparer les journées de régulation

Facturer les prestations de transports sanitaires dans le cadre de son activité professionnelle

OBJECTIFS : Facturer les prestations de transport sanitaire

OBJECTIF PROFESSIONNEL : Acquérir, maîtriser et appliquer dans son activité professionnelle, les savoirs essentiels à la facturation d'un transport sanitaire avec un logiciel dédié.

Nombre de modules : La formation proposée est composée de 4 modules

Durée, période de réalisation et modalités de déroulement :

Durée totale de la formation : 2 journées soit 14 heures en présentiel

Il est possible de suivre chaque module indépendamment des autres en fonction des besoins du stagiaire et du poste exercé.

Durée de chaque module :

Module 1 : 4 heures

Module 2 : 3 heures

Module 3 : 4 heures

Module 4 : 3 heures

Public visé : Ambulancier, personnel administratif, personnel de gestion et de comptabilité.

Prérequis : connaissances des règles de prise en charge des frais de transport (transports pris en charge, cas d'exonération, tarification appliquée...)

Moyens techniques :
Salle de formation équipée ou bureau du stagiaire, ordinateur avec accès internet, logiciel.
Module 1 et 2 : Un lecteur de carte, Carte CPE (Carte Professionnelle d'Établissement), Scanner (SEFI-SCOR)

CONTENU DE FORMATION

MODULE 1 : SAISIR UNE PRESTATION DE TRANSPORT SANITAIRE

- Paramétrer le logiciel pour préparer la facturation
- Identifier et gérer les informations du patient transporté
- Saisir une prestation de transport

MODULE 2 : FACTURER, TÉLÉTRANSMETTRE, SUIVRE UNE FACTURE

- Effectuer la facturation d'une prestation de transport

- Télétransmettre et gérer les pièces jointes d'une facture
- Gérer le suivi d'une facture

MODULE 3 : TENIR LA FACTURATION A JOUR , EFFECTUER LES RÈGLEMENTS ET LES RELANCES, EXPORTER LES DONNÉES COMPTABLES

- Suivre les dus
- Enregistrer le règlement d'une facture

MODULE 4 : FACTURER LES TYPES DE TRANSPORT SANITAIRE HORS CPAM

- Saisir les autres types de facture
- Facturer une facture libre

Facturer les prestations de transports sanitaires dans le cadre de son activité professionnelle

OBJECTIFS : Facturer les prestations de transport sanitaire

OBJECTIF PROFESSIONNEL : Acquérir, maîtriser et appliquer dans son activité professionnelle, les savoirs essentiels à la facturation d'un transport sanitaire avec un logiciel dédié.

Nombre de modules : La formation proposée est composée de 4 modules

Durée, période de réalisation et modalités de déroulement :

Durée totale de la formation : 1 journée soit 7 heures en présentiel

Il est possible de suivre chaque module indépendamment des autres en fonction des besoins du stagiaire et du poste exercé.

Durée de chaque module :

Module 1 : 2 heures

Module 2 : 2 heures

Module 3 : 2 heures

Module 4 : 1 heures

Public visé : Ambulancier, personnel administratif, personnel de gestion et de comptabilité.

Prérequis : connaissances des règles de prise en charge des frais de transport (transports pris en charge, cas d'exonération, tarification appliquée...)

Moyens techniques :
Salle de formation équipée ou bureau du stagiaire, ordinateur avec accès internet, logiciel. Module 1 et 2 :
Un lecteur de carte, Carte CPE (Carte Professionnelle d'Établissement), Scanner (SEFI-SCOR)

CONTENU DE FORMATION

MODULE 1 : SAISIR UNE PRESTATION DE TRANSPORT SANITAIRE

- Paramétrer le logiciel pour préparer la facturation
- Identifier et gérer les informations du patient transporté
- Saisir une prestation de transport

MODULE 2 : FACTURER, TÉLÉTRANSMETTRE, SUIVRE UNE FACTURE

- Effectuer la facturation d'une prestation de transport
- Télétransmettre et gérer les pièces jointes d'une facture

- Gérer le suivi d'une facture

MODULE 3 : TENIR LA FACTURATION A JOUR , EFFECTUER LES RÈGLEMENTS ET LES RELANCES, EXPORTER LES DONNÉES COMPTABLES

- Suivre les dus
- Enregistrer le règlement d'une facture

MODULE 4 : FACTURER LES TYPES DE TRANSPORT SANITAIRE HORS CPAM

- Saisir les autres types de facture
- Facturer une facture libre

Recueillir, Enregistrer et Contrôler les temps de travail et pauses

OBJECTIFS : Gérer les horaires, les temps de travail et de pauses

OBJECTIF PROFESSIONNEL : Acquérir, maîtriser et appliquer dans son activité professionnelle, les savoirs essentiels à la gestion des heures de travail et pauses dans le milieu des transports sanitaires avec un logiciel dédié.

Nombre de modules : La formation proposée est composée de 3 modules

Durée, période de réalisation et modalités de déroulement :

Durée totale de la formation : 1 journée soit 7 heures en présentiel

Il est possible de suivre chaque module indépendamment des autres en fonction des besoins du stagiaire et du poste exercé.

Durée de chaque module :

Module 1 : 2 heures

Module 2 : 3 heures

Module 3 : 2 heures

Public visé : Ambulancier, personnel administratif, personnel de gestion et de comptabilité.

Prérequis : connaissances de la réglementation sociale (convention collective, code du travail)

Modalité : Présentiel en intra-entreprise

Moyens techniques : Salle de formation équipée ou bureau du stagiaire, ordinateur avec accès internet, logiciel.

CONTENU DE FORMATION

MODULE 1 : CONNAÎTRE LA RÉGLEMENTATION SOCIALE EN VIGUEUR DANS LE TRANSPORT SANITAIRE, ET RECENSER LES APPLICATIONS DANS L'ENTREPRISE

- Identifier les différentes références sociales applicables
- Recenser les pratiques sociales de l'entreprise

MODULE 2 : ÊTRE CAPABLE DE PARAMÉTRER ET UTILISER UN OUTIL DE GESTION EN ACCORD AVEC LES PRATIQUES DE L'ENTREPRISE

- Savoir mettre à jour les ressources
- Gérer par anticipation les ressources

- Optimiser la gestion des ressources

MODULE 3 : EXPLOITER ET CONTRÔLER LES DONNÉES SOCIALES POUR ALIMENTER LES ÉTATS PRÉPARATOIRES À LA PAIE

- Préparer les données d'exploitation
- Savoir créer des fichiers/documents support
- Connaître les leviers de dépannage

Élaborer un process de pilotage et de régulation de missions de transports, dans un contexte sanitaire en optimisant la gestion des temps de travail et pauses

OBJECTIFS : Réguler les missions de transport sanitaire tout en gérant les horaires de travail et temps de pause

OBJECTIF PROFESSIONNEL : Acquérir, maîtriser et appliquer dans son activité professionnelle, les savoirs essentiels à la gestion des heures de travail et pauses dans le milieu de la régulation de transports sanitaires avec un logiciel dédié.

Nombre de modules : La formation proposée est composée de 4 modules

Durée, période de réalisation et modalités de déroulement :

Durée totale de la formation : 2 journées soit 14 heures en présentiel

Il est possible de suivre chaque module indépendamment des autres en fonction des besoins du stagiaire et du poste exercé.

Durée de chaque module :

Module 1 : 2 heures

Module 2 : 7 heures

Module 3 : 3 heures

Module 4 : 2 heures

Public visé : Ambulancier, personnel administratif, personnel de gestion et de comptabilité.

Prérequis : connaissances des règles de prise en charge des frais de transport (transports pris en charge, cas d'exonération, tarification appliquée...)

Moyens

techniques

:

Salle de formation équipée ou bureau du stagiaire, ordinateur avec accès internet, logiciel.

Module 2 : Un lecteur de carte, Carte CPE (Carte Professionnelle d'Établissement)

CONTENU DE FORMATION

MODULE 1 : CONNAÎTRE LA RÉGLEMENTATION SOCIALE EN VIGUEUR DANS LE TRANSPORT SANITAIRE, ET RECENSER LES APPLICATIONS DANS L'ENTREPRISE

- Connaître les différentes références sociales applicables
- Recenser les pratiques sociales de l'entreprise

MODULE 2 : RECENSER LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIEL; ENREGISTRER LEURS INFORMATIONS ET CARACTÉRISTIQUES, OPTIMISER LEURS CODIFICATIONS

- Organiser les ressources
- Gérer par anticipation les ressources
- Optimiser la gestion des ressources
- Identifier et organiser les données entrantes
- Organiser les liens inter process (facturation-gestion des temps)

MODULE 3 : CONNAÎTRE, ET OPTIMISER LES LEVIERS DE RENTABILITÉ D'UNE RÉGULATION DE TRANSPORT (HORAIRES ET KILOMÉTRAGES)

- Préparer les journées de régulation
- Réguler des missions de transport
- Réguler par les leviers de rentabilité

MODULE 4 : EXPLOITER ET CONTRÔLER LES DONNÉES SOCIALES POUR ALIMENTER LES ÉTATS PRÉPARATOIRES À LA PAIE.

- Préparer les données d'exploitation
- Savoir créer des fichiers/documents support
- Connaître les leviers de formation et dépannage